



1. Déterminer l'emplacement de l'équipement en tenant compte de la surface nécessaire. Il faut, en tout cas, recouvrir la surface de heurt d'un revêtement amortissant qui correspond aux exigences à une hauteur de chute critique de 1000 mm (voir EN 1176-1).
2. Effectuez le trou pour la fondation suivant les indications du plan.
3. Remplir le trou de béton non armé de la classe C20/25; installer le support d'ancrage comme indiqué sur le plan; régler à l'aide d'un niveau à bulle.
4. Après la prise complète du béton, dévisser les platines marquées d'une croix.  
Installer et boulonner le tonneau roulant sur le support d'ancrage.  
Remettre en place et revisser les platines.
5. Vérifier toutes les fixations après 1 mois et resserrer si nécessaire.

**détail du cadre d'ancrage  
1/10**



